

ABEILLES



&



ESSAIM-76



Mairie 217 Place du marché

76850 BOSCOLEHARD

Tel: 02.35.33.13.18

ASSOCIATION LOI 1901 N° 761001737 enregistrée Sous-préfecture de DIEPPE 76203.



"Il y a trois ans, on recensait une dizaine de nids en Seine Maritime, l'an dernier il y en avait plus de cinq cent et cette année nous en comptons un millier" explique le responsable de Abeilles et Essaim.76 "A terme, on court vers la catastrophe écologique et économique."

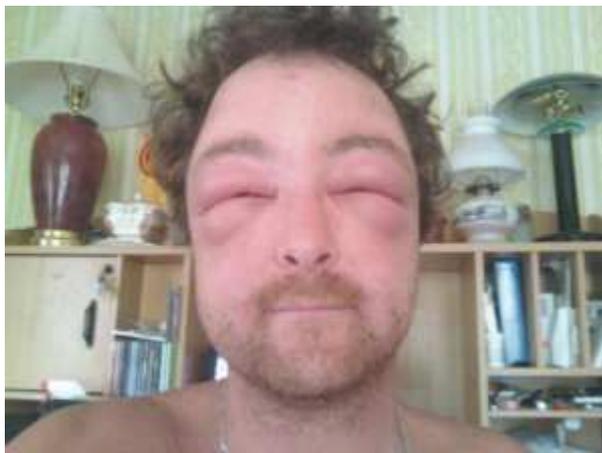


Un peu plus petit que notre frelon commun (**Vespa crabo**), le [vespa velutina nigrithorax](#).

Se distingue par sa coloration sombre, la réduction des plages jaunes sur son abdomen et ses ailes plus fumées.

Ses nids généralement sphériques (souvent perchés très haut – 15 mètres) vont de la taille d'un ballon de hand-ball à celui d'un ballon de foot voir même plus gros. Cette espèce est **agressive avec l'homme** le frelon défend son nid jusqu'à environ 8 mètres : ses piqûres, très douloureuses peuvent entraîner l'hospitalisation d'urgence.

Pour approcher les nids il faut absolument avoir une formation spécialisée analyser les risques, sécuriser les lieux, être protégé par une combinaison spéciale. Mettre une visière afin de protéger vos yeux car le frelon protège à distance un venin qui vous rends aveugle. Utiliser des méthodes naturelles respectueuses de l'environnement et des produits professionnels avec des autorisations de mise sur le marché. Décrocher le nid et soit le détruire sur place par le feu soit le faire détruire par une entreprise spécialisée afin de ne pas polluer les autres espèces d'animaux.



La menace du frelon asiatique est réelle. La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole, puisque ces frelons s'attaquent directement aux abeilles, et détruisent ou modifient l'éco système.

Depuis 2004, ce frelon **venu d'Asie** arrive **dans le sud-ouest** et gagne du terrain: tout le département est colonisé. A ce jour toute la France est colonisé.

CONTRE LA PROLIFERATION DU FRELON ASIATIQUE.

Les solutions ? "Elles sont maigres", pour l'apiculteur. "**Ce frelon n'a aucun prédateur**, c'est pourquoi il se développe très vite. Pour éradiquer les attaques de frelons, nous avons proposés à nos adhérents du matériel spécifique pour la protection des ruches.

Les particuliers peuvent fabriquer des pièges dès mi février : à partir d'une bouteille en plastique vide (2 litres voir plus voir moins) faire quatre trous au $\frac{3}{4}$ de la bouteille avec un fer rond de 8mm chauffé pour avoir des trous parfaits. Vous laissez le bouchon pour éviter que la pluie pénètre.

Au fond, on disposera :

- Quatre centimètres de haut dans votre piège uniquement du jus de pomme.
- Celui-ci sera changé tous les dix quinze jours, laisser quelques cadavres.
- Les cadavres devront être brûlés pour éviter la prolifération des bactéries.
- Avec ce piège vous allez prendre : Frelon, Frelon Asiatique, guêpe, mouches, taon (vous pouvez modifier ce piège et le rendre sélectif, voir notre site)
- Vous pouvez faire des cocktails qui seront fastidieux (aucun intérêt)
- Certains produits du commerce ne fonctionnent pas ou peu en plus en séchant deviennent attractifs pour les abeilles ce qui n'est pas le but recherché.
- En février mars vous pouvez ajouter du poisson ou de la viande voir croquette à chat. Car à cette période le frelon ne recherche pas du sucre mais des protéines.

Le piège peut être **suspendu à un arbre ou à un balcon et au soleil la hauteur à peu ou pas d'importance.** Plus vous aurez de pièges meilleurs sera le résultat.

En installant **des pièges dès maintenant et ce jusqu'au 1er mai**, pour supprimer les reines qui pondent durant toute cette période, chaque citoyen peut lutter contre ce phénomène.

Passé le mois de mai, mieux vaut retirer les pièges qui risquent de capturer d'autres espèces. **C'est un geste simple, citoyen et écologique.**

Si vous utilisez des pièges à guêpes mettez toujours du jus de pomme« Car les abeilles ne sont pas attirées» ce qui évitera des morts supplémentaires

Pour informer le public, Nous nous déplaçons pour informer et fabriquer des pièges ensemble dans les communes de seine maritime **vous pouvez télécharger et imprimer cette affiche qui explique comment construire un piège.**

<http://essaim.76.free.fr/piege.pdf>

<http://essaim.76.free.fr/PIEGE%20SELECTIF.pdf>

Vous avez repéré un nid ?

Vous pouvez :

- appeler votre mairie ou la FREDON. (**Dans tous les cas, informer votre mairie**)
- appeler un désinsectiseur (voir si votre mairie ou votre assurance participe ou prends en charge la facture).
- (A vos frais le prix entre 80 et 200€ voir plus si besoin de nacelle ou autre)
- Ou appeler 7 jours sur 7, l'association « Abeilles & Essaim.76 » qui enverra vers un professionnel **agréé et assuré.**
- Vous êtes responsable si vous appelez une personne et qu'elle se blesse ou meurt. (le donneur d'ordre est responsable devant la loi)

Contact :

Abeilles & Essaim.76
150 Rue de l'établissement
76690 GRUGNY
Tel : 02.35.33.13.18
Port: 06.15.43.00.69

Inscription N° 761001737 S/P de DIEPPE

@ : abeilles.essaims@laposte.net notre site : <http://essaim.76.free.fr>

Crédit Agricole BOSC-LE-HARD 76850 RIB .CE : 18306 CG 00028 N°cpt : 11819179801 Clé :11

IBAN :FR76 1830 6000 2811 8191 7980 111 C bic : AGRIFRPP883

SIRET : 512-638-776 00017